

COMMUNE DE VICH – RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au Préavis Municipal N° 06/2022-2023, concernant le préavis sur la demande de crédit de construction de CHF 120'000 pour les travaux de sécurisation du giratoire de la place Marcel Poncet

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal mentionné ci-dessus. Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 7 juin. Nous remercions la municipalité pour sa disponibilité, les réponses apportées à nos questions et les explications fournies.

Premièrement, il nous semble tout à fait judicieux d'exécuter ce projet pendant que les travaux sur la route de Begnins sont en cours. Également, nous considérons adéquat de mandater la société qui œuvre déjà sur place pour ces travaux de sécurisation. Il nous a par ailleurs été confirmé qu'un deuxième devis pour ce projet n'était pas obligatoire, compte tenu que les coûts effectifs de réalisation (hors étude) restent en-dessous de CHF 100'000.

Malgré tout, nous regrettons que ce projet n'ait pu être réalisé lors de l'aménagement précédent des routes concernées entre notre commune et celles de Begnins, Coinsins et Gland.

Finalement, nous sommes bien conscients que ces travaux contribueront à améliorer la sécurité directement autour du rond-point, mais qu'ils n'auront que peu d'impact sur la vitesse des véhicules avant et surtout après celui-ci.

Cette dépense de CH 120'000 sera couverte par le budget du ménage communal.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande au Conseil Communal d'accepter le préavis N°06/2022-2023.

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



Marcel Biedermann

André Jaquet

Maurice Meyer

Marcel Miesen

Vich, le 12 juin 2023

